

LA BANQUE PROVINCIALE DU CANADA

(Incorporée par acte du Parlement en juillet 1900)

Capital autorisé	- - - - -	\$2,000,000.00
Capital payé et surplus	- - - - -	1,663,900.24

Siège Central : 7 et 9, Place d'Armes,
MONTREAL, Can.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président : M. H. LAPORTE, De la Maison Laporte, Martin & Cie Limitée.
Vice-Président : M. TANCREDE BIENVENU, Adm. Lake of the Woods
Milling Co., Limited.

BUREAU DE CONTROLE

Président : SIR ALEXANDRE LACOSTE, ex-juge en chef de la Cour du
Banc du Roi.

75 succursales dans les provinces de Québec, Ontario et Nouveau-Brunswick.

La Banque est prête à fournir au commerce et à l'industrie l'aide qui lui sera
raisonnablement demandée; elle fera l'escompte du bon papier de commerce à
des taux raisonnables.

Pour la commodité des artisans et des enfants, des dépôts de toutes sommes
depuis \$1. seront acceptés au Département d'Épargne.

Succursale de Québec : LÉON-T. DESRIVIÈRES, GÉRANT.
93 rue St-Pierre.
